

MISSIONS PRÉSIDENTIELLES

Les missions qui ont conduit le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, successivement en Grande-Bretagne, en France, en Jordanie et aux Etats-Unis d'Amérique en février et au début de mars 1991 ont été placées sous le signe de la mobilisation humanitaire suscitée par les conséquences immédiates pour les victimes du conflit au Moyen-Orient et ses prolongements futurs.

Pendant la même période, le président du CICR a accompli des visites officielles en Suisse, en Italie et au Brésil.

1. Grande-Bretagne (5-8 février 1991)

Le président du CICR s'est rendu à Londres le 5 février 1991 sur l'invitation du gouvernement britannique. Il était accompagné de M. Michel Convers, chef du département du Soutien opérationnel, M. Paul Grossrieder, directeur-adjoint des Opérations et de M. Hans-Peter Gasser, conseiller juridique.

Le conflit au Moyen-Orient et ses répercussions sur le plan humanitaire ont été au cœur des entretiens que la délégation du CICR a eus avec le Premier ministre, M. John Major, le ministre de la Défense, M. Thomas King, et le ministre des Affaires étrangères, M. Douglas Hurd. Le sort des prisonniers de guerre britanniques et alliés en mains irakiennes a été évoqué, ainsi que celui des prisonniers de guerre irakiens en mains alliées. Les opérations du CICR en Afrique ont aussi fait l'objet d'un échange de vues avec M^{me} Lynda Chalker, ministre pour le Développement.

Les entretiens ont aussi porté sur le financement des budgets siège et terrain du CICR. Le ministre des Affaires étrangères a annoncé à ce propos une contribution exceptionnelle au CICR de £ 2 500 000 pour l'action du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au Moyen-Orient.

Le président a également rendu visite à la Croix-Rouge britannique qui, pour l'occasion, avait préparé un programme en trois temps. Tout d'abord, un symposium de droit international humanitaire à l'intention des milieux juridiques et médicaux, au cours duquel les représentants du CICR et des membres de la Croix-Rouge britannique se sont exprimés; ensuite une présentation des activités de la Croix-Rouge britannique et en particulier de son comité de Londres. Enfin plusieurs séances de travail ont eu lieu avec Lady Limerick, présidente de la Croix-Rouge britannique, et ses proches collaborateurs au cours desquelles ont été discutées des questions d'intérêt commun, telles que la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le 6 février, le président du CICR a été invité par l'Institut Royal pour les Affaires internationales à donner une conférence intitulée «Humanitarian Conscience in International Relations: the mandate and action of the ICRC». M. Sommaruga a également participé à des émissions de télévision et de radio et donné une conférence de presse devant une quarantaine de journalistes de la presse britannique et internationale.

2. France (13-14 février 1991)

Accompagné de M. Michel Convers et de M. François Bugnion, directeur-adjoint du département de la Doctrine, du Droit et des Relations avec le Mouvement, le président du CICR a été reçu le 13 février par le président de la République, M. François Mitterrand, le Premier ministre, M. Michel Rocard, le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, M^{me} Edwige Avice, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, M. Gérard Renon, et le secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire, M. Bernard Kouchner.

Les interlocuteurs, évoquant les conséquences humanitaires du conflit au Moyen-Orient, ont manifesté leur préoccupation quant au sort des populations civiles et leur volonté pour que le droit international humanitaire soit strictement respecté à ce propos. Les représentants du gouvernement français ont été notamment très intéressés par les projets et les premières opérations du CICR en faveur des populations civiles.

Les discussions ont également porté sur les prisonniers de guerre, la diffusion du droit humanitaire et la question de la ratification par la France du Protocole additionnel I. La contribution française aux budgets du CICR a aussi fait l'objet d'un examen.

Le président du CICR a été reçu au siège de la Croix-Rouge française par M^{me} Georgina Dufoix, présidente, qui avait aussi accompagné le président du CICR lors de ses visites auprès des autorités françaises. Les entretiens ont été surtout axés sur la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Enfin M. Sommaruga a donné une conférence de presse à laquelle ont participé quelque 50 journalistes et s'est exprimé à la télévision.

3. Jordanie (16-17 février 1991)

M. Sommaruga s'est rendu en Jordanie le 16 février, accompagné de M. François Bugnion, afin d'examiner avec les autorités jordaniennes les problèmes humanitaires découlant du conflit au Moyen-Orient.

La délégation du CICR à laquelle s'était joint M. Werner Kaspar, chef de la délégation du CICR à Amman, a été reçu par S.A.R. le prince héritier Hassan, S.M. la reine Nour, S.A.R. la princesse Sarwath, M. Salam Hammad, vice-ministre de l'Intérieur, et le D^r Ahmed Abu Goura, président du Croissant-Rouge jordanien. Elle a également eu des entretiens avec M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, ainsi qu'avec M. Al-Weis, ambassadeur d'Irak.

Les interlocuteurs ont manifesté leur grande préoccupation pour le sort des populations civiles et convenu que des mesures devaient être recherchées pour améliorer leurs conditions. A ce propos, il a été jugé opportun que les Parties établissent des zones et localités sanitaires et de sécurité et qu'elles concluent entre elles des accords pour leur reconnaissance. De même, référence a été faite à la possibilité d'établir des accords relatifs à la protection des hôpitaux. Enfin, la nécessité que les Parties respectent les sites religieux a été soulignée.

La condition des prisonniers de guerre en mains des belligérants a été aussi discutée. A ce propos le prince Hassan a assuré ses interlocuteurs que son pays, en tant que puissance neutre, était disposé à accueillir des prisonniers blessés et malades des deux parties, conformément aux articles 109 à 117 de la III^e Convention de Genève. Le CICR a convenu de prêter ses bons offices auprès des Parties à cet effet.

A l'issue de sa mission, le président du CICR a donné une conférence de presse à laquelle ont assisté plus de 100 journalistes appartenant à la presse jordanienne ou aux organismes internationaux.

4. Suisse (25 février)

Le président du CICR s'est rendu le 25 février à Berne, où il a été reçu par le président de la Confédération et chef du département fédéral de l'Intérieur, M. Flavio Cotti, le chef du département fédéral des Affaires étrangères, M. René Felber, et le chef du département militaire fédéral, M. Kaspar Villiger. Il était accompagné de MM. Claudio Caratsch, vice-président, Guy Deluz, directeur général, Jean de Courten, directeur des Opérations, Yves Sandoz, directeur, Doctrine, Droit et Relations avec le Mouvement et MM. Michel Convers, Jean-Claude Hefti et Jürg Bischoff.

La délégation du CICR a tenu une séance de travail avec une délégation du département fédéral des Affaires étrangères, dirigée par M. l'ambassadeur Jean-Pierre Keusch, directeur de la direction des Organisations internationales.

Les discussions entre le CICR et les autorités helvétiques ont porté essentiellement sur les conséquences humanitaires du conflit au Moyen-Orient, mais aussi d'autres conflits comme ceux au Cambodge, au Sri Lanka et en Afghanistan, sur la question du financement des activités du CICR et la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Sur le plan du droit humanitaire, la création de la Commission internationale d'établissement des faits prévue par l'article 90 du Protocole I et la conformité d'armes nouvelles au droit humanitaire ont été abordées.

Enfin le président a donné une conférence de presse devant une quarantaine de journalistes accrédités à Berne et fait un exposé intitulé «Diplomatie als Mittel zum humanitären Eingreifen: die Aktion des IKRK heute» devant l'Association suisse de politique étrangère.

5. Italie (26-27 février)

Sur l'invitation de la *Société italienne pour l'organisation internationale*, le président du CICR a séjourné à Rome les 26 et 27 février derniers. Il était accompagné de M. Francis Amar, délégué général adjoint pour la zone Europe et Amérique du Nord.

Lors de ses entretiens avec les principaux dirigeants de la Croix-Rouge italienne, le 26 février, M. Sommaruga a brossé un large tour d'horizon des activités déployées par le Mouvement, et plus particulièrement par le CICR, dans le cadre du conflit au Moyen-Orient et dans d'autres zones troublées du monde. La question des statuts de la Croix-Rouge italienne, la mise à disposition de personnel pour les acti-

vités opérationnelles du CICR sont autant de sujets qui ont été abordés avec les divers interlocuteurs.

Le soir même, le président a donné une conférence en italien à la *Société italienne pour l'organisation internationale* intitulée: «La diplomatie humanitaire: un champ d'action pour le CICR» devant un large public composé de diplomates étrangers, de représentants du ministère des Affaires étrangères, des milieux académiques, des militaires de haut rang et de journalistes.

Au cours de son séjour, M. Sommaruga a eu successivement des entretiens avec M. V. Rognoni, ministre de la Défense, M^{me} Susanna Agnelli, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères, et M. Giulio Andreotti, président du Conseil des ministres. Les discussions ont porté essentiellement sur l'action du Mouvement au Moyen-Orient, la diffusion du droit humanitaire auprès des forces armées, l'appui financier du gouvernement italien à l'action du CICR et l'avenir de l'Institut international de droit humanitaire de San Remo.

Enfin, en marge de ces rencontres, le président a donné des interviews à plusieurs organes de presse.

6. Brésil (4-6 mars)

Sur l'invitation du gouvernement brésilien, le président du CICR, accompagné du délégué général pour l'Amérique latine, M. Jean-Marc Bornet, et du délégué régional de Buenos Aires, M. Christophe Swinarski, s'est rendu au Brésil le 4 mars; il y a séjourné jusqu'au 6 mars.

Le 4 mars, M. Sommaruga a rencontré, à Brasilia, le secrétaire général de la Présidence de la République, M. l'ambassadeur Marcos Coimbra, avec qui il s'est entretenu de questions d'intérêt bilatéral, ainsi que de la situation au Moyen-Orient.

Il a été reçu par la présidence du Sénat et de la Chambre des députés du Brésil; ses entretiens au Congrès ont porté sur l'avancement, sur le plan législatif, de la ratification des Protocoles additionnels, ainsi que sur l'accord de siège pour la nouvelle délégation régionale du CICR à Brasilia.

Puis le président du CICR a eu un entretien avec le président de la République, M. Fernando Collor de Mello. Deux thèmes principaux ont fait l'objet d'une complète concordance de vues entre M. Sommaruga et son interlocuteur: l'ouverture d'une délégation régionale du CICR au Brésil et la conclusion d'un accord de siège, et la nécessité d'accélérer le processus de ratification des Protocoles additionnels. La

Présidente de la Croix-Rouge brésilienne, M^{me} Mavy Harmon, a participé à cet entretien.

Le 5 mars, au cours d'une cérémonie officielle au ministère des Affaires étrangères, le président du CICR et l'ambassadeur Marcos Castriota de Azambuja, ministre des Relations extérieures a.i., ont signé l'accord de siège pour la nouvelle délégation du CICR à Brasilia.

Après la cérémonie de la signature, le président a eu une séance de travail avec les chefs de départements du ministère des Affaires étrangères sur des problèmes d'intérêt commun.

La journée s'est terminée par une conférence de presse avec la participation de tous les principaux médias brésiliens et des agences de presse étrangères.

Le 6 mars, le président Sommaruga s'est rendu à Rio de Janeiro, où il a visité la Croix-Rouge brésilienne.

La mission du président a ainsi marqué une étape importante dans les relations entre le CICR et le Brésil, en ouvrant de nouvelles perspectives pour la présence et l'action du CICR dans ce pays.

7. Etats-Unis d'Amérique (7-8 mars 1991)

Le président du CICR a été l'hôte, le 8 mars, du président des Etats-Unis d'Amérique, M. George Bush. Au cours d'un entretien qui eut lieu à la Maison-Blanche, en présence de M^{me} Elisabeth Dole, présidente de la Croix-Rouge américaine, M. Bush a remercié le président Sommaruga pour l'action menée par le CICR dans le conflit au Moyen-Orient, puis il a abordé avec son interlocuteur les principales questions liées à l'application du droit humanitaire en période de conflit armé. Ils ont plus particulièrement examiné les mesures à prendre pour que le respect des dispositions de ce droit soit renforcé et se voit réservé une place de choix dans «le nouvel ordre mondial» comme facteur de paix.

La situation en Israël et dans les territoires occupés a également été évoquée ainsi que la position de l'administration américaine à l'égard du Protocole additionnel I. Le président du CICR a aussi saisi l'occasion de cet entretien pour brosser un tableau général des activités humanitaires exercées dans le monde par le Comité international de la Croix-Rouge.

Puis le président du CICR, qui était accompagné de M. Jean de Courten, directeur des Opérations, et de MM. Jean-Paul Fallet et Fred Isler de la délégation de New York, a eu une entrevue avec le Général Colin Powel, chef d'Etat-major inter-armes. La situation dans le Moyen-Orient, le respect et la diffusion du droit international humanitaire ont été au centre des discussions.

La délégation du CICR a eu aussi l'occasion de s'entretenir de ces questions avec de hauts représentants du Département d'Etat, notamment avec le secrétaire d'Etat-adjoint, M. Lawrence Eagleburger, et des parlementaires américains.

Le même jour, le président Sommaruga a rendu visite à la présidente de la Croix-Rouge américaine, M^{me} E. Dole, afin de discuter plusieurs aspects de la coopération entre la Société nationale et le CICR.

Le 7 mars, M. Sommaruga s'était entretenu à New York avec le secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, et avec l'ambassadeur d'Autriche, M. Hohenfelner, alors président du Conseil de Sécurité et président du Comité des sanctions.
